DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE MARCY







Plan Local d'Urbanisme

Emplacements réservés





ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE CÉLINE GRIEU

LATITUDE UEP

Pièce n°	Projet arrêté	Enquête publique	Approbation
06	21 juillet 2025		

Emplacements réservés pour élargissement de voiries :

N°	Désignation	Largeur ou superficie	Bénéficiaire
V1	Aménagement du carrefour entre la route de Charnay (RD70) et la route d'Anse (RD608)	65 m²	Commune
V2	Elargissement d'un virage sur la route des Bois (VC 3)	165 m²	Commune

Emplacements réservés pour équipements publics :

N°	Désignation	Superficie	Parcelles	Bénéficiaire
R1	Création d'un bassin de récupération des eaux pluviales	125 m²	A 196	Commune
R2	Création d'un bassin de récupération des eaux pluviales	425 m²	A 497 – A540	Commune
R3	Aménagement carrefour et parking	140 m²	В 437	Commune
R4	Création d'un cheminement piéton	260 m²	A 615 – A 450	Commune
R5	Création d'une sortie et aménagement du carrefour	175 m²	A 476 – B 1242	Commune
R6	Création d'un cheminement piéton	180 m²	A 78	Commune
R7	Extension de la mairie	320 m²	B415 – B416	Commune
R8	Accès et extension du jardin de la mairie	306 m²	B419	Commune